

## COMMENTAIRE DE TEXTE TD DROIT CONSTIT

Par **Tatas**, le **03/03/2020** à **21:11**

Bonjour,

Pour ma prochaine séance de td j'ai à faire un commentaire de texte sur la suivante citation:

« Le 49.3, c'est de la de?mocratie ». Le problème c'est que vraiment je vois pas d'où commencer. Comment peut-on faire un commentaire de texte sur une seule citation sans tomber dans la dissertation? En plus de ça notre chargé de td a dit qu'il voulait pas un plan oui/non mais que le commentaire devait comporter de la critique.

Merci en avance pour l'aide.

Par **LouisDD**, le **04/03/2020** à **10:36**

Bonjour

Et la source de cet extrait provient de ...?

Qui l'a dit ? Quand ?

Je veux pas dire mais le 49.3 c'est de l'actualité de la vraie mdr, donc y'a matière à comparer, à alimenter le débat...

Ensuite commenter un texte aussi court, c'est presque une dissertation oui, car il faudra pousser une analyse sur le terme de démocratie et la notion de 49.3 dans son cadre institutionnel de régime parlementaire...

49.3 qui ne paraît donc pas démocratique aux premiers abords, mais qui est la mise en jeu de la responsabilité du gouvernement devant une assemblée élue par le peuple... donc indirectement le peuple choisi... avec les travers du système représentatif, comme vous pouvez le lire ici par exemple :

[url] <https://www.juristudiant.com/forum/motion-de-censure-laisse-moi-rire-t27536.html>[/url]

Ce texte si on ne peut vraiment se satisfaire d'un oui non, qui est trop « objectif », vous invite à comprendre la logique de l'auteur : il affirme cela, donc pour lui ce mécanisme est démocratique, et permet la démocratie. Mais pourquoi ne le voit il pas au contraire comme quelque chose ayant comme défaut de ne pas coller à la définition de démocratie à cause de l'interposition du système représentatif entre autres, avec rappelons le un vote en sa conscience, donc nullement tenu par son orientation politique, par ses électeurs etc (ce qui peut être critiqué bien sûr) ?

N'est ce pas donc l'expression du fait qu'il faut nécessairement des aménagements plus « autoritaires » dans la démocratie pour que celle-ci puisse continuer à s'exprimer ? La démocratie passe-t-elle finalement aussi par autre chose que le droit de vote et le suffrage universel (direct/indirect), en la « personne » du gouvernement qui œuvre finalement pour le peuple (plutôt pour la France, mais ça impacte le peuple par conséquence, en bien ou en mal ça ne ne conteste pas), qui est plus ou moins choisi selon la volonté du peuple (très indirectement car c'est un jeu d'équilibre, un jeu de pouvoir aussi...) mais pas par son vote...

Bref voyez qu'avec une simple phrase, et sans définir les notions, on va loin...

Sachant qu'un coup j'ai eu en partiel ou en galop d'essai (ça remonte à loin) une citation semblable de François Hollande avant qu'il soit président de la République, qui au contraire affirmait que le 49.3 était une ignominie pour la démocratie (alors même qu'à l'époque du devoir il venait de l'utiliser aha comme quoi on change sa chemise assez vite)... était attendu l'explication du mécanisme du 49.3 (avec d'ailleurs une précision utile d'entrée de jeu pour marquer des points de dire que 49.3 est un abus de langage, c'est un alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution), évidemment une définition à la fois traditionnelle et une nuance plus moderne de la démocratie, sans oublier le régime parlementaire avec système représentatif, bref... déjà rien que de définir les notions ça peut vous prendre l'intro (en étant vraiment très synthétique pour ne pas vous couper la matière du développement) et le I)A)B) avec plus de précision du coup, puis le II) A) peut parler de la position de l'auteur : il affirme, le II)B) des limites de l'affirmation.

Bon courage !